

COMPTE-RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 JANVIER 2014

LE VINGT ET UN JANVIER 2014 à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur FORGEARD Robert, Maire.

Etaient présents : FORGEARD Robert, CRUCHET Jacky, BREBION Patrick, COEURET Laurent, DEROUIN Joël, DROUET Dominique, BOURNEUF Georges

Absente excusée : LEBARBIER Christelle

Mr Joël DEROUIN a été élu Secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2013

PREPARATION DU BUDGET 2014

Mr le Maire s'est rendu à la Trésorerie de Bouloire-Parigné pour faire le point sur les dernières opérations 2013 en instance. Il ressort de ce rendez-vous qu'un certain retard dans les traitements informatiques empêche le personnel de la Trésorerie de fournir une situation définitive à ce jour.

Mr le Maire espère obtenir le compte de gestion 2013 définitif début février et propose de voter le budget 2014 lors du prochain conseil prévu le 3 mars 2014.

TRAVAUX

Logement / ancienne classe

Concernant les travaux au 5 rue des Ecoles, la demande de subvention CDL de 11.007,58€ a reçu, courant décembre, un accord de principe du Conseil Général.

Le conseil municipal décide, après débat, de laisser à la prochaine équipe municipale, le soin de lancer la consultation des entreprises et l'exécution des travaux.

Concernant l'ancienne classe mise à disposition des parents d'élèves, la demande de réserve parlementaire d'un montant de 4.000 € a été accordée début janvier 2014.

Pour rappel, il est prévu de changer les fenêtres et d'isoler la classe. Mr le Maire propose d'inclure dans ces travaux et dans l'ancienne cantine, un coin sanitaire comprenant douche, toilettes et vestiaire afin de permettre à l'adjoint technique de pouvoir se changer dans des conditions correctes et de respecter les normes en vigueur. Mr Coeuret propose d'abaisser les plafonds pour une meilleure isolation.

Le dossier de subvention devant être finalisé pour la fin juin 2014, le conseil municipal décide d'affiner le projet.

Routes

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré, avec ses adjoints, Mr LE MÉNER député, Mr PAUMIER conseiller général, et Mme BIBARD directrice du service routes du Conseil Général, le 17 janvier afin d'évoquer, la fragilité de la RD34 dans le centre bourg, en partie due à l'augmentation du trafic des camions du SMIRGEOMES et aux travaux de réaménagement du centre bourg.

Mme BIBARD a précisé que des réparations pour remise en état de l'axe routier seront prévues au printemps 2014.

Mr le Maire rappelle que L'ATESAT n'existe plus en 2014.

Le Conseil Municipal décide de réunir la commission chemins le samedi 25 janvier à 9h pour effectuer un diagnostic des routes et chemins communaux et un planning de travaux pour les années à venir. Mr le maire rappelle que l'attribution des subventions du Conseil Général pour les travaux de réfection des routes sont prévues pour notre commune, en 2015.

Deux radars pédagogiques indicateur de vitesse sont installés depuis une semaine et jusqu'à la mi-février pour aider les automobilistes à réguler leur vitesse de passage dans le centre bourg.

PERSONNEL : INDEMNITÉ D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITÉ RENOUVELLEMENT CONTRAT AGENT SERVICE

Afin de prendre en compte la pénibilité des travaux d'entretien effectué par l'agent technique à la station d'épuration, et en l'absence de prime équivalente, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de réévaluer son indemnité de technicité et de passer d'un taux de 5% à 7% soit une indemnité mensuelle de 262,09€ pour la filière technique.

Mr le Maire propose également de mettre en place un régime d'indemnité d'administration et de technicité pour l'agent administratif en poste depuis six mois, et suggère un taux de 4% soit une indemnité mensuelle de 149,77€ pour la filière administrative.

Mr le Maire propose le renouvellement du contrat de l'agent de service pour 10h par mois et pour une année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des présents fixe l'enveloppe IAT 2014 à 4.942.30€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le renouvellement du contrat de l'agent de service.

COLUMBARIUM, TARIFS CIMETIERE

Mr le Maire informe le Conseil qu'il a reçu des nouvelles demandes d'habitants de la commune sur la possibilité d'inhumation en caverne ou de dépôt de cendres dans le cimetière communal.

Actuellement il existe un espace prévu pour la dispersion des cendres. Il est possible d'envisager d'y réserver des emplacements pour l'installation de cavernes dont l'aménagement serait entièrement à la charge des demandeurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer le tarif suivant pour une caverne :

concession de 30 ans 70€

BULLETTIN MUNICIPAL

Mr le Maire propose la parution d'un prochain bulletin municipal mi-février, avec une reprise du bilan du mandat, des informations sur les élections municipales et sur quelques règles à respecter concernant le "tout à l'égout".

QUESTIONS DIVERSES

Elections

Mr le Maire rappelle les dates des élections municipales des 23 et 30 mars prochains ainsi que les élections des députés européens le 25 mai. Les astreintes pour la tenue du bureau de vote seront établies lors du prochain conseil municipal du 3 mars.

Pompe de refoulement et station d'épuration

Le 7 février à 10h15 une formation est prévue par la Ste BONNEAU ASSAINISSEMENT afin d'assurer l'entretien de la pompe de refoulement.

L'entreprise AEIC effectuera un état des lieux des modifications des aménées et des évacuations à la station d'épuration, le 7 février à 9h30

Congrès cantonal ACPG/CATM

Le 27 avril prochain se tiendra, à Maisoncelles, le congrès cantonal des ACPG/CATM et UNACITA.

La salle polyvalente sera mise à disposition pour le vin d'honneur, offert par la Municipalité, et le repas. Un barnum sera installé par l'équipe municipale pour accueillir la célébration religieuse. Un moment de recueillement aura lieu au monument aux morts.

Projet éolien

Le 5 février, les riverains concernés par le projet et les membres du Comité de suivi, se rendront près de Rennes, à l'initiative d'EDF Energies Nouvelles, pour visiter un parc éolien.

Des sonomètres sont en place depuis début janvier près de quelques habitations, autour du site éolien envisagé pour une durée d'une quinzaine de jours.

Le prochain comité de suivi se tiendra le 19 février 2014.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 3 mars 2014 à 20h30

La séance est levée à 22H20, après lecture de ce PV.

Ayant délibéré les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents.